



Les cursus scolaires, l'éducation citoyenne et les programmes de formation développent les connaissances et les compétences nécessaires à une économie sobre, circulaire et respectueuse des écosystèmes

Pourquoi ce jalon?

- Face aux bouleversements écologiques, sociaux et économiques de notre époque, l'éducation – formelle, non formelle et informelle – constitue un levier essentiel pour accompagner les changements de comportements, de normes sociales et de valeurs. La transition vers une économie sobre, circulaire et respectueuse des écosystèmes exige une transformation en profondeur des savoirs, des compétences et des représentations à toutes les étapes de la vie.
- Pour relever ce défi, il est indispensable d'articuler trois formes de savoirs dans les parcours éducatifs :
 - Savoirs techniques : compétences pratiques en réparation, écoconception et gestion des ressources.
 - Savoirs relationnels : coopération, communication, résolution collective de problèmes.
 - Savoirs critiques : pensée systémique, éthique, capacité à questionner les modèles dominants.
- Si plusieurs initiatives existent déjà au Québec – que ce soit dans les écoles, les centres de formation professionnelle ou les milieux communautaires – elles demeurent souvent fragmentées, ponctuelles ou peu connectées entre elles, ce qui limite leur portée systémique dans l'accompagnement de la transition.
- Une implication systémique des institutions scolaires, des centres de formation professionnelle et de l'éducation populaire est requise pour créer une culture partagée de la sobriété, du soin aux milieux de vie et de la circularité.

Niveau d'avancement

Mauvaise direction	On est au point mort	On se prépare	On est en route	On est bien avancés	Jalon atteint
--------------------	----------------------	---------------	-----------------	---------------------	---------------

Qui doit être mobilisé



Milieu de l'éducation et de la recherche



Milieu associatif et citoyen

Comment pourrait-on s’y rendre ?

- Adapter les programmes scolaires existants en y intégrant des modules sur la circularité, la sobriété et la biodiversité, adaptés à chaque tranche d’âge. Cette évolution contribuerait à dépasser le stade actuel de la sensibilisation pour ancrer durablement ces enjeux dans les imaginaires et les pratiques.
- Développer une offre de formation continue structurée, tant intra qu’interorganisationnelle, permettant aux professionnel·les de tous les secteurs de mettre à jour leurs compétences en fonction des nouvelles réalités. Il serait pertinent de commencer ce chantier par les métiers les plus concernés par la transition, notamment ceux à reconvertir.
- Offrir un accompagnement spécifique au personnel enseignant, incluant des ateliers et des formations sur les différents volets de la transition socioécologique, afin de renforcer leur capacité à transmettre ces enjeux de manière contextualisée et engageante.
- Renforcer l’éducation populaire à travers des initiatives locales (conférences, ateliers, événements communautaires) qui favorisent l’apprentissage informel et le partage de bonnes pratiques au sein des communautés.
- Encourager la co-construction des contenus pédagogiques avec les personnes apprenantes et les milieux de pratique, afin de renforcer la pertinence locale des parcours éducatifs et de stimuler l’engagement citoyen à chaque étape de l’apprentissage.
- Intégrer les principes de l’économie circulaire dans l’ensemble des cursus éducatifs, en développant des programmes spécialisés, des diplômes et des chaires universitaires dédiés. Cette démarche vise non seulement la transmission de connaissances, mais aussi l’ancrage d’une culture de la réparation, du partage et de la sobriété comme piliers éducatifs.
- Orienter les programmes éducatifs et de formation vers la durabilité, en lien avec les besoins évolutifs du marché de l’emploi, en élaborant des référentiels de compétences adaptés aux défis de la transition. Cela passe notamment par la reconnaissance formelle des nouvelles compétences vertes et par la mise en place d’outils de suivi et d’évaluation.

Qu’est-ce qui peut faciliter ce changement ?

- Les subventions pour les institutions éducatives et les organisations de formation professionnelle par les entreprises et les gouvernements pour développer des contenus adaptés et cohérents avec les exigences réglementaires et du marché.
- Les partenariats avec des centres de recherche permettent d’actualiser régulièrement les contenus éducatifs, conformément à la [Loi sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d’œuvre](#).
- L’évolution des mentalités des acteurs du marché, tels que les donneurs d’ouvrage, les législateurs et la société québécoise qui cherchent à se sensibiliser aux enjeux de la transition en économie circulaire.
- La création de réseaux entre établissements éducatifs, entreprises, et institutions publiques pour mutualiser les connaissances, ressources et expertises.
- Les programmes de requalification de la main-d’œuvre et de transfert des compétences pour s’assurer que la main d’œuvre est requalifiée adéquatement ou qu’elle suit des

programmes de formation continue, conformément à la [Loi sur favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre](#).

- La cohérence des politiques publiques et des engagements de l'État pour assurer une harmonisation entre les orientations politiques, les lois, et les actions concrètes, et ainsi renforcer la confiance des citoyens et des organisations. L'adhésion aux normes ISO 14 040 et ISO 14 044 sont des exemples de cohérence à l'échelle internationale.
- Les programmes déjà lancés : Ex. [Certification collégiale en économie circulaire](#) du Cégep de Victoriaville, ou l'école d'été en économie circulaire offerte à l'[École de Technologie Supérieure \(ÉTS\)](#) en collaboration avec le [Centre d'études et de recherches intersectorielles en économie circulaire \(CERIEC\)](#) et le [Réseau de recherche en économie circulaire du Québec \(RRECQ\)](#).

Qu'est-ce qui peut freiner sa mise en œuvre ?

- La lenteur des processus d'approbation et d'adoption de nouveaux curriculums ou modules éducatifs du primaire au secondaire peut retarder l'implémentation des initiatives de transition circulaire.
- Les savoirs et connaissances sur les enjeux socio-écologiques changent rapidement, alors que les programmes scolaires sont déjà chargés et très longs à modifier ou à créer.
- Les silos disciplinaires et institutionnels limitent la prise en compte de la complexité des enjeux de transition, qui nécessitent une approche transversale et systémique.
- Les résistances au changement de certaines parties prenantes, notamment au sein des petites et moyennes entreprises ou de structures éducatives peu outillées pour évoluer, peuvent constituer un obstacle à la généralisation des initiatives.
- Le manque de formation initiale et continue des formateurs et formatrices freine la capacité du système éducatif à transmettre efficacement ces nouvelles compétences.
- Les ressources financières nécessaires à la réforme des programmes et à la modernisation des infrastructures.
- La pénurie de main-d'œuvre qualifiée, exacerbée par les politiques migratoires et les dynamiques démographiques actuelles, limite la capacité à déployer et à encadrer des programmes ambitieux de requalification ou d'éducation élargie.

Qu'est-ce qu'il reste à éclaircir ?

- Comment les technologies éducatives peuvent-elles renforcer l'enseignement des concepts de durabilité et de circularité de manière engageante et interactive ?
- Quels contenus et compétences clés (savoirs, savoir-faire, savoir-être) doivent être priorisés selon les niveaux d'enseignement et les secteurs professionnels ?
- Comment évaluer l'impact réel des programmes sur les apprentissages et les changements de comportement en faveur de l'économie circulaire ?
- Comment adapter les contenus aux réalités territoriales du Québec tout en tenant compte des enjeux de reconnaissance des compétences et de mobilité professionnelle ?

- Comment aborder la crise environnementale avec les jeunes sans générer un effet contre-productif d'écoanxiété ?

Ressources

- Chemins de transition. 2023. [Fiche jalon 9, défi territoire](#)
- Cordescap. 2021. [Capacités critiques pour mener des changements systémiques](#)
- EnviroCompétences. 2023. [Rapport exploratoire sur la transition verte, les changements climatiques et leurs impacts sur l'emploi et la formation de la main-d'œuvre](#)
- France Culture. 2017. [Ivan Illich : Une société sans école](#) (59 min).
- Gouvernement du Québec. 2020. [Se préparer à un marché du travail en transformation : Référentiel québécois des compétences du futur](#)
- Gouvernement du Québec. 2016. [L'éducation populaire : mise en lumière d'une approche éducative incontournable tout au long et au large de la vie](#)
- Jean Jouzel 2022. [Sensibiliser et former aux enjeux de la transition écologique et du développement durable dans l'enseignement supérieur](#)
- Lange, Jean-Marc et Kebaïli, Sonia. 2019. [Penser l'éducation au temps de l'anthropocène : conditions de possibilités d'une culture de l'engagement](#), Éducation et socialisation. vol. 51.
- Légis Québec. 2025. [Loi sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'œuvre F-5](#)
- Québec Circulaire. 2024. [Financement](#)
- Québec Circulaire. 2018. [Économie circulaire au Québec, Opportunités et impacts économiques](#)
- Sterling, Stephen. 2010. [Sustainability Education: Perspectives and Practice across Higher Education](#)
- UQAM. (s.d.) [Vers une Stratégie québécoise d'éducation en matière d'environnement et d'écocitoyenneté](#)

À propos

Cette fiche jalon met en lumière des pistes d'action concrètes et contextualisées pour accélérer la transition. Elle n'est pas prescriptive, mais vise à alimenter la réflexion, stimuler la mobilisation et favoriser l'alignement des efforts vers la [vision 2050: un futur circulaire souhaitable pour le Québec](#). Vos contributions pour l'enrichir sont les bienvenues à : info@rrecq.ca

Version : août 2025